



Mairie  
12370 Belmont sur Rance  
**Tel** : 05 65 99 91 80

## PROCES VERBAL RÉUNION DU 03 DECEMBRE 2024

### NOMBRE DE MEMBRE

**Afférents au conseil Municipal** : 15

**En exercice** : 14

**Qui ont pris part à la délibération** : 12

**Pouvoirs** : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le trois du mois de décembre, à 18 heures 30 le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme ALIES Monique.

**Présents** : BOUSQUET Albert - CABANES Jean-Louis - ILTIS Régine - CHABBERT Sylvain - COSTE Alexis - ICHE Damien- MOLLINÉ Valérie - PUECH Xavier - RAMBIER Vanessa - SERS Claude - TOUREL Jean-Claude.

**Absents excusés** : ARNOULD Bernard – JULIEN Martine.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'assemblée ;

**CABANES Jean-Louis** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## ORDRE DU JOUR :

**Le procès-verbal du conseil municipal du 29 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.**

### **DÉLIBÉRATION : 20241203\_DEL082 Révision des tarifs du cimetière**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal une révision des tarifs des concessions, et des cases du columbarium des cimetières de Belmont sur Rance et de Buffières.

Le conseil municipal, à l'unanimité, par 12 voix, fixe les nouveaux tarifs des concessions, et des cases du columbarium à compter du 01 janvier 2025, comme suit :

- Concession cinquantenaire 2.5m <sup>2</sup> :	400€
- Concession cinquantenaire 5m <sup>2</sup> :	800€
- Columbarium case trentenaire :	600€
- Columbarium case cinquantenaire :	800€
- Cavurne cinquantenaire 1.5m <sup>2</sup> :	300€

## DÉLIBÉRATION : 20241203\_DEL083 Révision des tarifs du pont bascule

Madame le Maire propose au Conseil Municipal une révision des tarifs du pont bascule

Le conseil municipal, à l'unanimité, par 12 voix, fixe les nouveaux tarifs du pont bascule à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, comme suit :

- De 0 à 5 tonnes : 2.00€
- De 5 à 12 tonnes : 4.00€
- De 12 à 25 tonnes : 5.00€
- 25 tonnes et plus : 7.00€

## Présentation des travaux de sécurité de la traversée du village



Il a été décidé qu'il n'y aurait pas de coordination entre les deux boucles de feux.

## Gérance de l'Auberge du Marronnier

Mr et Mme JOBELIN ont fait part à la mairie par courrier vouloir cesser leur activité commerciale au plus tard le 31/03/2025. Le conseil municipal a décidé d'ouvrir à candidature la gérance de l'auberge du Marronnier. Une annonce a été déposée dans la presse et sur le net. Les candidatures sont à déposer en mairie avant le 24 janvier 2025.





#### **DÉLIBERATION : 20241203\_DEL084 Achat parcelle Lunardié**

Madame le Maire informe le conseil municipal que Mme BARDY Christine a mandaté un géomètre pour procéder au bornage de ses parcelles au lieu- dit Lunardié – Commune de Belmont sur Rance

Lors du bornage, il a été constaté que la Commune a une emprise sur une partie de sa propriété privée lors de la réalisation du chemin communal. Il convient de régulariser cette situation.

Madame le Maire propose d'acquérir parcelles N, I et L d'une superficie de 186m<sup>2</sup> pour un montant de 300.00€. Les frais d'enregistrements et de publications seront à la charge de la commune de Belmont sur Rance.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré est favorable à l'acquisition des parcelles N, I et L au prix de 300€ et autorise Madame le Maire à faire toutes les démarches nécessaires pour aboutir à cette opération.



#### **DÉLIBERATION : 20241203\_DEL85 Echange de parcelle Cne de Belmont sur Rance / BOUSQUET Pierre**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que suite à l'enquête publique du 16 mars 2023 au 17 avril 2023, il convient de régulariser la situation des parcelles de Monsieur et Madame BOUSQUET Pierre

Mme le Maire proposé au conseil municipal un échange des parcelles H566 et H569 appartenant à Mr et Mme BOUSQUET Pierre d'une valeur de 400€, contre les parcelles H574, H575, H576 et H577 appartenant à la commune de Belmont sur rance pour une valeur de 400€

Les frais d'enregistrement et de publicité au service de la publicité foncière seront à la charge de Mr et Mme BOUSQUET Pierre

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 11 voix : (Monsieur BOUSQUET Albert n'a pas pris part au vote) :

- ACCEPTE l'échange proposé par Mme le Maire,
- DECIDE que les frais d'enregistrement et de la publicité foncière seront à la charge de Mr et Mme BOUSQUET Pierre
- DONNE tous pouvoirs à Mme Le Maire pour signer les documents afférents à ce dossier.



#### **DÉLIBERATION : 20241203\_DEL86 Echange de parcelle Cne de Belmont sur Rance / GFA DU PAYSSEL**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que suite à l'enquête publique du 16 mars 2023 au 17 avril 2023, il convient de régulariser la situation des parcelles de Monsieur et Madame BOUSQUET Pierre et du GFA du Paysse

Mme le Maire informe le conseil municipal que le GFA du Paysse cède à titre gratuit la parcelle H572 à la Commune de Belmont sur Rance

Les frais d'enregistrement et de publicité au service de la publicité foncière seront à la charge du vendeur

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 11 voix accepte et approuve la proposition faite, et donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer les documents afférents à ce dossier.

**Informations diverses**

- Exposition de statues menhirs dans le local de la maison place G.Mouls
- Concours régional de chien courant du 12 au 17 mars 2025
- Exercice du 5eme régiment de Pau du 07 au 12 avril 2025 sur la piste de l'aérodrome
- Réunion ZAN de travail le 10/12/2024 à 16h00
- Réunion de lancement des travaux de la collégiale le 18/12/2024 suivi d'une réunion publique à 18h00
- Cérémonie des vœux le 19/01/2025

Fin de séances 21H30

Secrétaire de séance  
Jean-Louis CABANES



Maire de BELMONT SUR RANCE  
Monique ALIES



